



Redon, le 25 mai 2016

Madame, Monsieur,
Cher(e) adhérent, partenaire ou sympathisant(e),

Nous avons le plaisir de vous inviter à l'**Assemblée Générale Ordinaire** de l'association **Éoliennes en Pays de Vilaine** qui se tiendra le

Samedi 11 juin 2016 à 9 heures, salle de la Vilaine, MAPAR, 2 rue Claude Chantebel à REDON

Ordre du jour :

- Rapport moral par le Président
- Rapport d'activité 2015
- Bilan financier par le Trésorier
- Élection des membres du Conseil d'Administration

- Actualités diverses 2016 : vie des différents projets menés ou accompagnés par l'association
- Orientations stratégiques et perspectives pour l'avenir

A l'issue de cette Assemblée Générale Ordinaire, vous êtes conviés à une **Assemblée Générale Extraordinaire** dans le but de faire évoluer les statuts de l'association. Vous pourrez les consulter sur notre site www.eolien-citoyen.fr

Ces assemblées seront suivies d'un pique-nique partagé à partir de ce que vous apporterez.

Compte tenu de l'importance des orientations stratégiques qui seront débattues ensemble et de la première modification des statuts de l'association depuis 2003, nous comptons vivement sur votre présence.

Bien cordialement,

Alain Ridard, Président

En cas d'impossibilité de participer à l'assemblée générale, merci de retourner ce pouvoir (accompagné de votre adhésion si ce n'est déjà fait) à l'adresse suivante :

Association Eoliennes en Pays de Vilaine, 51 route de Rennes, 35600 REDON.

Je soussigné demeurant

donne tous pouvoirs à pour me représenter à l'assemblée générale de l'association Eoliennes en Pays de Vilaine qui se tiendra le 11 juin 2016 à Redon.

Signature précédée de la mention manuscrite « bon pour pouvoir »